



DES BORNES d'ACCUEIL PRIME d'ACTIVITÉ dans les centres des Finances Publiques !

L'article 28 de la loi de finances rectificatives 2014 a supprimé la prime pour l'emploi à compter du 1er janvier 2016 et prévu son remplacement par la prime d'activité.

Un nouveau dispositif exclusivement géré par la CAF nécessite une connexion internet des bénéficiaires potentiels.

Toujours cette volonté de créer un service public électronique et déshumanisé, la CAF en sait quelque chose puisque les guichets sont désormais systématiquement fermés.

La DGFIP ne pouvant légalement communiquer à la CAF la liste des bénéficiaires de la PPE, Bruno Parent a décidé de mettre à disposition des usagers et potentiels bénéficiaires de la prime d'activité des micro-ordinateurs dans les centres des finances publiques.

Alors que la DGFIP ne se cache pas de vouloir désintoxiquer les usagers du guichet (elle publie même des dépliants pour cela Aviez vous vraiment besoin de vous déplacer?...), elle prend une décision qui invariablement créera de nouveaux flux d'usagers (rappelons qu'en 2015 (et notamment grâce aux annonces gouvernementales sur la TH/TF des retraités) l'accueil physique a explosé.

Mais une fois de plus, ce que cette annonce met en lumière, (*la mesure ne concerne dans un premier temps que les centres les plus importants liste complète en pièce jointe*) , au delà de la faible estime du directeur général pour les agents c'est bien la nécessité d'en finir avec une politique de réduction des moyens des services publics.

La CAF est fermée au public, Pôle Emploi (dans un pays qui compte 5,6 millions de chômeurs) ne reçoit plus les demandeurs d'emplois l'après-midi, les services de la DGFIP sont saignés tous les ans et on voudrait rajouter une mission d'accueil.

Les représentants CGT des personnels ont interpellé la Direction Générale sur cette question lors du Comité Technique de Réseau du 28 janvier sans obtenir de réponse....

IL FAUT DES MOYENS POUR LES SERVICES PUBLICS ARRÊT IMMEDIAT DES SUPPRESSIONS d'EMPLOIS à LA DGFIP !
